



Désaveu reconnaissance paternité volontaire mais fausse

Par **le roy_old**, le **11/07/2007** à **17:01**

Bonjour, le 28 mai 2003 suite à des démarches infructueuses pour accueillir chez nous la nièce de ma femme en situation précaire dans son pays le Gabon, ai fait reconnaissance en paternité. Ce avec l'accord de sa mère. reconnaissance en paternité pu être possible par l'absence de père sur son acte de naissance. Elle est arrivée chez nous été 2004 à 11 ans et avons réussi à l'inscrire en 6ème. mais n'a pu supporter les contraintes de la vie occidentale. a voulu repartir fin de l'été suivant. Vu son âge alors (treizième année), nous avons eu peur de la précipiter dans des dangers encore plus grands que ceux appréhendés sur libreville.avons céder à sa requête. Cependant, si prêt à assumer une paternité autre que celle de mes fils, ai peur conséquences éventuelles de cette reconnaissance dans futur proche ou lointain puisque aucun lien d'éducation ne pourra se développer réellement. Désire revenir sur cette reconnaissance. Ne suis jamais allé à Libreville et sa mère jamais sortie de Libreville. Vrai père jamais voulu contact avec sa fille sauf par intérêt quand a su qu'elle était en France. Conséquence : intimé par tribunal à libreville de la laisser tranquille (ce sur initiative de la mère et d'une autre soeur sur place). Merci de m'aider.

Un père de bonne volonté mais soucieux pour la tranquillité à venir de ses enfants.

Nota. Tant la petite que sa mère sont persuadées que la nationalité française est désormais déjà retirée. (nécessité pour éviter réaction d'intérêt)